

Article 31 du Règlement

M. S.C. English, de Bolton, a écrit:

Réglez les questions du Québec et des autochtones et recommencez à diriger le pays. Déclarez irrecevable, pendant la période de questions, toute déclaration ridicule ou inopportune, pour laisser le temps aux questions légitimes.

Enfin, Hugh Fraser, de Georgetown, écrit:

En général, j'estime que l'avenir de notre pays est prometteur et enthousiasmant. Toutes sortes de possibilités s'offrent à nous; il suffit à chacun d'en tirer parti. Vous pouvez rendre notre avenir meilleur en vous assurant que le pays demeure uni.

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir offert l'occasion de me faire le porte-parole de mes électeurs devant le Parlement.

* * *

L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui pour rendre hommage aux employés qui sont les premiers responsables de la sécurité dans l'industrie aéronautique. En effet, les fonctions des agents de bord, ces hommes et ces femmes qui assurent les services à bord des avions, ne consistent pas à servir le thé et le café, mais à faire en sorte que notre sécurité soit assurée constamment lorsque nous sommes à bord.

Le juge Moshansky l'a reconnu dans le rapport qu'il a rendu public la semaine dernière. Il a donc demandé au gouvernement de présenter des mesures législatives ou d'établir des règlements garantissant à ces employés des heures de travail raisonnables, de sorte que tout au long de leurs heures de travail, ils soient alertes et en mesure d'assurer notre sécurité.

Malheureusement, plutôt que d'exercer ses pouvoirs et de mettre en vigueur de tels règlements, le gouvernement a décidé de s'en remettre au Projet de mise en oeuvre de la commission Dryden, ce qui est un bon moyen d'ensevelir le problème dans la bureaucratie.

J'invite le gouvernement à changer d'avis et à former sans tarder un comité de fonctionnaires du ministère et de représentants syndicaux pour rédiger ces règlements, de manière à protéger les agents de bord.

* * *

TÉLÉ-CANADA NEWS INC.

Mme Edna Anderson (Simcoe—Centre): Monsieur le Président, une jeune entreprise canadienne, Télé-Canada News Inc., vient de lancer un service de bulletins quotidiens d'informations pour les Canadiens. L'entreprise a son siège social à Montréal, d'où elle diffuse par satellite un programme télévisé d'une demi-heure à l'intention de la Floride, sept jours par semaine.

Le programme, intitulé *The News from Canada*, commence avec les quatre premières mesures de *Ô Canada* et donne, à ceux qui passent l'hiver en Floride, les nouvelles de la journée concernant les actualités, les sports et la météo au Canada. Il faut saluer le lancement de telles initiatives qui réussissent sur le marché international.

* * *

L'EMPLOI

L'hon. Alan Redway (Don Valley—Est): Monsieur le Président, le mois dernier, le taux de chômage au Canada s'établissait à 10,6 p. 100, soit une augmentation de 3,1 p. 100 par rapport à il y a deux ans.

Selon le ministère des Finances, une augmentation de 1 p. 100 du taux de chômage accroît le déficit du fédéral d'un montant égal à 0,6 p. 100 de notre produit intérieur brut, car moins de Canadiens paient des impôts et un plus grand nombre touchent des prestations d'assurance-chômage et d'assistance sociale.

Étant donné que notre produit intérieur brut est de 700 milliards de dollars, une augmentation de 3,1 p. 100 du taux de chômage accroît donc le déficit de plus de 13 milliards de dollars.

En lançant un programme de travaux municipaux de 13 milliards de dollars pour apporter les améliorations qui s'imposent à notre infrastructure sur le plan des transports, des routes et des égouts, nous pourrions réduire de 3 p. 100 le chômage sans accroître pour autant le déficit. Comme le ministre des Finances l'a déclaré dans son exposé budgétaire: «Nous pouvons créer des emplois en assumant nos responsabilités financières d'une part et en reconnaissant d'autre part l'importante contribution qu'une infrastructure satisfaisante apporte à notre compétitivité.»

* * *

LA SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON

M. Russell MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, le ministre des Finances a annoncé dans son dernier budget que la Société d'expansion du Cap-Breton serait éliminée. Ainsi, les employés de cette société et tous les habitants du Cap-Breton se demandent ce qu'il restera une fois cette société disparue.

La ferme de démonstration appartenant à la Société d'expansion du Cap-Breton et située à Point Edward est extrêmement utile aux agriculteurs de l'endroit et coûte très peu aux contribuables canadiens. Les études effectuées sur place tendent à déterminer si les récoltes, le matériel et les animaux sont adaptés au climat du Cap-Breton. Permettez-moi de vous garantir que l'expérience